



Détournement de foncier et enrichissement illicite

Hamel et ses fils incarcérés à la prison d'El Harrach

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Tizi Ouzou
**Un ancien maire
condamné
à deux ans ferme
pour corruption**

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4823 - Ven. 5 - Sam. 6 juillet 2019 - Prix : 10 DA

En quête d'un plan consensuel de sortie de crise

Forum coordonné par Rahabi aujourd'hui à Alger

Page 24

**La tension ne
baisse en Syrie
que pour
croître dans
le Golfe**

Par Mohamed Habili

Il y a encore peu, c'était la guerre en Syrie qui constituait la plus grande menace pour la paix au Moyen-Orient. On craignait en particulier que la victoire de plus en plus probable du régime syrien sur la rébellion ne conduise à terme à un affrontement direct sur le sol syrien, entre l'Iran et le Hezbollah d'une part, Israël de l'autre. Cette menace ne s'est d'ailleurs pas estompée, étant donné qu'Israël continue d'effectuer des raids aériens sur des positions iraniennes. Le dernier d'entre eux remonte à quelques jours. Mais avec le retrait des Etats-Unis de l'accord sur le programme nucléaire iranien, accompagné aussitôt du rétablissement de leurs sanctions économiques contre l'Iran, puis du durcissement de ces dernières, les regards guettant le coup d'envoi de l'embrasement dans cette partie du monde se sont détournés de la Syrie pour se porter sur les eaux du Golfe, voie essentielle du trafic maritime pétrolier. On en oublierait presque que la guerre syrienne se poursuit – une guerre par procuration à la dimension internationale clairement affirmée. Sa singularité, c'est justement qu'elle est un mini-conflit mondial strictement confiné dans un seul pays, qui se trouve être la Syrie. Si les deux camps en présence ne sont d'accord sur rien, en revanche ils ont pris un soin particulier depuis le début de faire en sorte que cette guerre ne déborde pas les frontières de la Syrie.

Suite en page 3

20^e vendredi et fête de l'Indépendance

Marches grandioses, mobilisation exceptionnelle

● **Béjaïa/«Attachement à l'unité nationale et au combat démocratique»**



PH/D. R.

Pour le 20^e vendredi consécutif depuis le 22 février, les Algériens sont sortis dans la rue pour réclamer le départ du système et de ses symboles. La grande mobilisation d'hier, qui a coïncidé avec la date marquant la libération du pays du colonialisme, constitue un message clair et fort : le changement est inévitable. Lire page 2

Zone de libre-échange continentale africaine
**Le Ghana abritera le siège
du secrétariat de la Zlecaf**

Page 5

Musée d'art moderne d'Oran
**L'artiste Sadek Rahim
expose ses œuvres**

Page 13

20^e vendredi et fête de l'Indépendance

Marches grandioses, mobilisation exceptionnelle

■ Pour le 20^e vendredi consécutif depuis le 22 février, les Algériens sont sortis dans la rue pour réclamer le départ du système et de ses symboles. La grande mobilisation d'hier, qui a coïncidé avec la date marquant la libération du pays du colonialisme, constitue un message clair et fort : le changement est inévitable.

Par Louiza Ait Ramdane

La fête de l'Indépendance du 5 juillet a pris exceptionnellement cette année une autre dimension. Elle n'est pas uniquement synonyme de festivités mais une date qui symbolise la lutte populaire pour un changement radical dans le pays. C'est un véritable tsunami humain qui est sorti hier dans la rue, pour célébrer pour la première fois la fête de l'Indépendance avec une saveur révolutionnaire et pacifique.

En effet, ce vingtième vendredi de mobilisation populaire a coïncidé avec une date symbolique, celle de l'indépendance du pays. La mobilisation était grandiose. Des millions d'Algériens sont sortis dans la rue pour célébrer l'indépendance du pays et réitérer leur attachement au départ de tous les symboles du système. Cette marche du peuple dans l'ensemble du pays est qualifiée par les manifestants de «marche pour la liberté et l'indépendance». Malgré une température élevée, la mobilisation des manifestants ne s'est pas



Ph.E. Soraya/J. A.

essoufflée. Elle était plus importante que les derniers vendredis. Hier encore, la capitale a vibré pour la vingtième fois consécutivement au rythme d'une manifestation monstre. Les manifestants ont commencé, dès la matinée, à se regrouper à travers les principales artères de la capitale où un dispositif sécuritaire renforcé a été déployé. A partir de 11h, les premiers manifestants occupaient déjà la place de la Grande Poste où ils ont rendu hommage aux valeureux martyrs de la Révolution qui ont libéré le pays de la colonisation. Les citoyens, brandissant des drapeaux aux couleurs nationales ainsi que des banderoles réclamant notamment le départ immédiat du système en place, ont sillonné les quartiers d'Alger. Les bar-

rages des forces de sécurité filtrant les accès vers la capitale et les fouilles n'ont pas dissuadé les manifestants à sortir dans la rue en ce jour de la fête de l'Indépendance.

Arpentant les rues de la capitale sous un soleil de plomb, les manifestants ont réitéré leurs revendications habituelles, insistant notamment sur le départ de tous les symboles du système. Ils ont également brandi des portraits des martyrs de la guerre de Libération nationale. Ils ont réclamé la libération de l'ancien moudjahid Lakhdar Bouragaa, placé en détention provisoire et accusé de porter atteinte au moral de l'armée. «Nous sommes tous Bouregaa, il est révolutionnaire et non pas terroriste», lit-on sur les pancartes

soulevées par les manifestants. Les manifestants ont aussi réclamé la libération des détenus du hirak. «Relâchez nos enfants...», scandaient-ils. Comme vendredi dernier, les manifestants ont brandi un drapeau géant représentant le nom et le numéro administratif des 48 wilayas du pays. Les manifestants étaient déterminés à préserver le caractère pacifique de la manifestation, sans répondre aux provocations ni aux tentatives de division. La marche se voulait celle de l'unité. La foule impressionnante a commencé à se former en début d'après-midi, après la prière du vendredi. De la place de la Grande Poste à Didouche Mourad, Alger était noire de monde. Le dispositif sécuritaire a été renforcé hier, empêchant

ainsi les manifestants d'occuper la place Audin ou de passer par le boulevard Mohamed V. Aussi, l'accès au parvis de la Grande-Poste, lieu symbolique du hirak, est toujours bloqué, de même que le tunnel des Facultés et les voies menant vers le Palais du gouvernement. Par ailleurs, des marches tout aussi imposantes que celle de la capitale revendiquant le départ des symboles du système ont eu lieu à Bordj Bou Arréridj, Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira, Batna, Constantine, Annaba, Oran... A travers tout le pays, les manifestants ont appelé au «changement du système» et revendiqué que «la souveraineté appartient exclusivement au peuple».

L. A. R.

20^e manifestation du mouvement populaire à Béjaïa

«Attachement à l'unité nationale et au combat démocratique»

La 20^e manifestation du mouvement populaire du 22 février 2019, visant à changer le régime politique en place qui a ruiné le pays, intervient à l'occasion du 57^e anniversaire de l'indépendance du pays. Les Béjaouis n'ont pas raté ce jour pour rebondir une nouvelle fois avec les mêmes slogans et les revendications arborés et scandés depuis le 16 février ou le 22 février dernier, à savoir le changement radical du régime et le passage d'un régime autoritaire et défaillant vers un régime transparent démocratique, plaçant le pays au-dessus des intérêts étroits comme ce fut le cas depuis l'indépendance du pays. Les Béjaouis, à l'instar des populations d'autres wilayas du pays, ont marché hier pour «le départ

du système politique en Algérie en ce 57^e anniversaire de l'indépendance du pays». Une indépendance confisquée par une caste malveillante qui a conduit le pays au désastre. «On veut le changement radical, pas le rafi-tolage du régime», ont fait savoir hier les Béjaouis dans une marche qui a rassemblé des dizaines de milliers, voire des centaines de milliers de personnes qui ont appelé à l'unité des rangs et l'unité nationale dans la diversité pour réaliser un pas vers la démocratie et l'instauration d'un Etat de droit et décomplexer certaines questions. Les manifestants ont, comme d'habitude, arpenté le boulevard de la Liberté et au même moment une autre marche était organisée dans la

deuxième ville de la wilaya, en l'occurrence Akbou. Les manifestants, à Béjaïa ou à Akbou, ont scandé les mêmes slogans et revendications, à savoir «l'instauration d'un Etat démocratique et social, une République nouvelle, la libération des détenus politiques et d'opinion, à leur tête le moudjahid Lakhdar Bouregaa». Les manifestants n'ont pas hésité à remettre en cause la nouvelle offre de dialogue. «Un dialogue qui ne peut se faire, selon eux, sans la mise en œuvre d'une série de mesures d'apaisement dont l'ouverture du champ politique et médiatique, la libération des détenus politiques et d'opinion, le droit d'association, de réunion et de manifestation sans contrainte et un certain nombre

de décisions politiques de nature à réinstaller la confiance perdue». Les manifestants ont réaffirmé leur intention de poursuivre la longue marche vers l'édification d'un Etat démocratique et populaire où la volonté du peuple sera respectée. «Anedou anedou alama yeghli udavu», «République démocratique et populaire», «Nouvelle République», «Deuxième République», «Départ du régime et ses symboles», «Instauration d'un Etat de droit», «Pouvoir assassin», «Ulac smah ulach». En général, les manifestants se sont focalisés hier sur «la restitution du pouvoir au peuple». Par ailleurs, un vibrant hommage a été rendu aux martyrs de la guerre de Libération nationale.

Hocine Cherfa

Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse Le chef de l'Etat se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution

LE CHEF de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est recueilli, hier, au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution de libération nationale, à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Après avoir salué un détachement de la Garde républicaine qui lui rendait les honneurs, M. Bensalah a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Coran à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération. Etaient présents à cette cérémonie de recueillement, le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goujil, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, ainsi que des membres du gouvernement et le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidines, Mohand Ouamar Benhadji.

K. L.

Détournement de foncier et enrichissement illicite

Hamel et ses fils incarcérés à la prison d'El Harrach

■ Poursuivis pour des affaires liées au détournement de foncier et d'enrichissement illicite, l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel et ses deux fils, ont été placés en détention préventive à la prison d'El Harrach, alors que sa femme et sa fille ont été placées sous contrôle judiciaire. Les dossiers de quatre anciens walis accusés d'octroi de foncier et avantages de façon illégale à Hamel et à sa famille ont été transmis à la Cour suprême.

Par Thinhinene Khouchi

Chaque jour, une série de comparutions devant le juge et de placements en détention a lieu. L'ancien directeur général de la Sûreté nationale, le général-major à la retraite Abdelghani Hamel, a été placé jeudi soir en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Il a donc passé la nuit de jeudi à vendredi à la prison d'El-Harrach. Et hier «5 juillet», les deux fils de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale ont été aussi placés en détention provisoire par le juge d'instruction. Alors que sa femme et sa fille Chahinez ont été placées sous contrôle judiciaire après avoir été entendus sur les faits qui leur sont imputés dans la même affaire de corruption. Abdelghani Hamel et sa famille sont poursuivis pour une affaire de corruption liée au détournement de foncier et enrichissement illicite. Il est à rappeler que l'ancien DGSN avait comparu, début mai, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed pour être auditionné dans l'affaire de tentative d'introduction de 701 kg de cocaïne au port d'Oran. Il avait été également auditionné, fin avril, par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa dans le cadre des enquêtes ouvertes sur des affaires relatives à «des activi-

tés illégales» et «trafic d'influence». Quatre autres anciens walis sont poursuivis dans ces mêmes affaires pour notamment octroi de foncier et avantages de façon illégale à Hamel et à sa famille. Il s'agit de l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, Abdelghani Zaalane, Abdelmalek Boudiaf, ex-wali de Constantine et ancien ministre de la Santé et enfin Abdelkader Kadi, ancien ministre de l'Agriculture et du Développement rural et ex-wali de Tipaza dont leurs dossiers ont été transmis à la Cour suprême pour examen. Plusieurs promoteurs immobiliers sont impliqués également dans ces affaires en attendant l'enquête qui est en cours. En outre, dans une autre affaire de corruption, un cadre du FCE ainsi que ses deux fils poursuivis dans le cadre d'utilisation d'influence au sein des autorités officielles pour bénéficier d'indus privilèges ont été mis en détention provisoire par le juge d'instruction près le Tribunal de Chéraga, a indiqué le procureur général près le tribunal de Chéraga dans un communiqué. «Dans le cadre de l'enquête ouverte, à caractère pénal relative à la réclamation d'une somme d'argent auprès d'un individu pour exploiter une influence supposée au sein des autorités officielles dans le but d'éviter l'émission d'une interdiction de sortie du territoire national



PHOTO: R.

à son encontre, concernant trois personnes, en l'occurrence l'accusé «R.M.», un ancien cadre dans plusieurs ministères et actuellement conseiller administratif chargé de la gestion au sein du Forum des chefs d'entreprise, ainsi que ses deux fils et après approbation du procureur de la République sur les procédures judiciaires, il a été procédé à l'arrestation de ces deux derniers en train de recevoir une somme de cinq millions de dinars algériens», a-t-on précisé dans le communiqué. Après leur audition, il a été demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire à

l'encontre des trois prévenus pour les chefs d'accusation «de réclamation et de bénéfice d'indus privilèges auprès d'individus en vue d'exploiter leur influence supposée afin de bénéficier d'avantages injustifiés selon l'article 32 de la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption», selon la même source. Le juge d'instruction, après avoir auditionné les trois accusés, a ordonné leur mise en détention provisoire au centre de rééducation et de réadaptation de Koléa. T. K.

Gaïd Salah :

La justice et l'équité, voie «parfaite» pour assainir le pays de la corruption et des corrupteurs

Le général de corps d'Armée L'Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé jeudi à Alger que «la justice déterminée et l'équité résolue demeurent la voie parfaite et efficace pour assainir le pays de la corruption et des corrupteurs, malgré une opposition virulente aux différentes facettes», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «En effet, la justice déterminée et l'équité résolue demeurent la voie parfaite et efficace pour assainir le pays de la corruption et des corrupteurs, malgré une opposition virulente aux différentes facettes, que ne cessent d'afficher certaines parties lésées par le travail de la justice», a affirmé le général de corps d'Armée à l'occasion d'une cérémonie de remise de grades et de médailles à des officiers supérieurs et cadres du ministère de la Défense nationale. Pour Gaïd



Salah, «celui qui voit en l'environnement corrompu et pourri une voie pour accéder à une vie prospère, même si cela se réalise au détriment de la patrie et du peuple, œuvrera à lutter contre tout effort sincère qui veut libérer notre patrie de ces maux irrémédiables». «Ces corrupteurs, ces traitres et tous ceux qui nuisent à la terre des chouchada, ont oublié que tôt ou tard, ils seront démas-

qués et échoueront dans leur besogne», a-t-il souligné, ajoutant qu'il «est certain que tous ceux qui ont foi en le pacte des vaillants chouchada et leur éternel serment, contribueront en toute sincérité à la lutte contre la corruption et participeront avec abnégation et dévouement à la purification de l'Algérie des inféodés et serviteurs du colonialisme». «Dans ce contexte, il est vraiment regret-

table, voire inacceptable du point de vue religieux, social et éthique, de constater certains cadres supérieurs arriver à un tel niveau bas et abject de corruption, en dépit de leur parfaite connaissance des lois en vigueur. Ceux-là mêmes qui ont occupé des fonctions supérieures et à qui incombeait la responsabilité de préserver les intérêts suprêmes du peuple algérien, n'ont pas été à la hauteur de la confiance placée en eux, et méritent de ce fait cette sanction équitable, qui leur a été infligée par la force de la loi du droit et de l'équité», a encore soutenu Gaïd Salah. A l'issue, et à l'occasion de la commémoration du 57^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le général de corps d'Armée a tenu à présenter ses meilleurs vœux à l'assistance, et à travers elle à l'ensemble des personnels de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale. R. T.

LA QUESTION DU JOUR

La tension ne baisse en Syrie que pour croître dans le Golfe

Suite de la page une

La dénonciation américaine de l'accord sur le programme nucléaire iranien semble avoir eu pour premier effet de déplacer le lieu le plus probable de l'embrasement de la Syrie vers le Golfe. Il y a seulement quelques jours, on était d'ailleurs à deux doigts de sa survenue, lorsque les Iraniens ont abattu un drone américain ayant pénétré peu ou prou leur espace aérien. Cette possibilité est encore plus marquée aujourd'hui qu'en réaction aux sanctions américaines, et dans le même temps pour faire pression sur les autres signataires de l'accord de Vienne, les Iraniens ont pris la décision de dépasser le stock d'uranium autorisé par cet accord. Or ils ne se sont pas contentés de ce premier pas dans le sens de leur propre retrait, après celui des Etats-Unis, ils ont également annoncé qu'ils allaient se mettre à produire du plutonium en mettant en fonction le réacteur d'Arak. Ce qu'ils comptent faire le 7 juillet, dès demain donc. Ce n'est pas tout, ils ont aussi fait savoir par la même occasion qu'ils dépasseraient le taux convenu de 3,76% d'enrichissement de l'uranium. Jusque-là, cependant, tout le monde est d'accord pour ne voir dans ces annonces que des pressions exercées par l'Iran sur les trois pays européens signataires de l'accord – la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne – pour les amener à passer outre l'interdit américain. Les Européens ont cru pouvoir contrecarrer les sanctions américaines par la mise en place d'un mécanisme d'échange, appelé Instex, conçu précisément pour éviter le recours au dollar. Or non seulement cette parade tarde à voir le jour, mais elle ne porterait dans tous les cas que sur des produits de première nécessité. Ce n'est pas ainsi que l'entend l'Iran. Ce qu'il veut quant à lui, c'est pouvoir vendre son pétrole aux Européens, avec ou sans le dollar. Se sentant en position de force, les Européens ne se montrent pas pressés d'entrer dans ses vœux. C'est ainsi que pour eux, il ne suffit pas que l'Iran s'en tienne aux termes de l'accord de Vienne, il faut en plus qu'il cesse de financer le Hezbollah. Dans ce contexte, l'arraisonnement à Gibraltar par les Britanniques d'un pétrolier iranien, sous prétexte que sa cargaison est destinée à la Syrie, n'est fait ni pour hâter la mise en œuvre du mécanisme compensatoire en question ni pour faire baisser la tension dans le Golfe. M. H.

Poursuites judiciaires contre d'anciens responsables

Avis mitigés sur les peines encourues et la possibilité de récupérer les deniers dilapidés

■ Les avis des juristes sont mitigés sur les procédures légales relatives aux poursuites judiciaires en cours au niveau de la Cour suprême, lancées à l'encontre d'anciens responsables gouvernementaux et les peines encourues, si les charges retenues contre eux sont établies, ainsi que sur la possibilité de récupérer les deniers publics dilapidés, d'autant que l'Etat «est décidé à poursuivre l'œuvre d'assainissement».



Ph.D. R.

Par Tahira D.

Adressant mercredi un discours à la Nation à l'occasion du double anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a affirmé que «l'Etat, qui demeure à l'écoute des revendications et des aspirations profondes de notre peuple, est vraiment décidé à poursuivre l'œuvre d'assainissement, sans relâche, conformément aux lois de la République, dans le respect du principe de présomption d'innocence», assurant que l'Etat veillera à ce que «toutes les dispositions soient prises afin que les travailleurs et l'économie nationale ne soient pas pénalisés». Il a fait remarquer, à cet égard, que «l'œuvre d'assainissement de l'Etat et de renouvellement de son encadrement est accompagnée d'une vigoureuse lutte contre le fléau de la corruption et de la dilapidation des deniers

publics». Dans le cadre de l'instruction ouverte au niveau de la Cour suprême, l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia et d'autres responsables sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation liés principalement à l'octroi d'indus avantages à autrui, au titre de l'octroi de marchés publics et de contrats, conformément à l'article 26, alinéa 1 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, conformément à l'article 33 de ladite loi et conflit d'intérêts, conformément à l'article 34 du même texte de loi.

Cumul ou confusion des peines et possibilité de récupérer légalement les deniers dilapidés

Pour l'avocat Mohcen Amara, la loi n° 01-06 relative à la pré-

vention et à la lutte contre la corruption «a été élaborée selon les normes internationales, ne laissant aux criminels aucun moyen d'échapper à la peine prononcée». «Le législateur s'est focalisé dans cette loi sur les modalités à même d'assurer la récupération des fonds dilapidés et leur traçabilité, tout en infligeant de lourdes peines aux individus impliqués dans ces affaires de corruption», a-t-il soutenu. «Les responsables impliqués seront poursuivis pour chaque délit de façon distincte. Les sanctions seront infligées en fonction du chef d'accusation reproché», a rappelé M^r Amara, ajoutant que les peines prévues à l'encontre des responsables poursuivis pour quatre délits, à l'image de Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, peuvent aller jusqu'à plus de 30 ans de prison, conformément aux articles 26, 29, 33 et 34. Les dispositions prévues dans cette loi sont imprescriptibles, selon l'article 54 qui stipule : «Nonobstant les dispositions

du code de procédure pénale, l'action publique et les peines relatives aux infractions prévues par la présente loi sont imprescriptibles dans le cas où le produit du crime aurait été transféré en dehors du territoire national...», a-t-il dit. Concernant les sceptiques quant à la possibilité de récupérer les fonds détournés, M^r Amara a affirmé que «ladite loi permet la récupération des deniers publics dilapidés à travers la coopération internationale dans le domaine de la confiscation». En vertu de la présente loi, «le juge d'instruction est habilité à formuler une demande pour accéder aux comptes bancaires des responsables impliqués dans la corruption à l'étranger et ce, conformément aux conventions et lois internationales». «Les poursuites judiciaires peuvent durer plusieurs années», s'il s'agit de délits liés à la dilapidation de deniers publics, a rappelé M^r Nadjib Bitam, soulignant qu'il s'agit là d'«une question d'ordre technique dépassant les prérogatives du juge d'instruction, qui doit désigner un expert pour définir le montant des fonds dilapidés, ce qui nécessite des années d'investigation». S'agissant du maintien de ces responsables en détention provisoire tout au long de l'instruction pouvant durer plus de sept ans, M^r Bitam a estimé que «cette question revient à l'appréciation du juge». «La loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption prévoit des peines allant jusqu'à dix ans de prison pour les chefs d'accusation reprochés, mais vu leur qualité de responsables, les peines peuvent être révisées à la hausse, allant jusqu'à vingt ans pour chaque infraction, conformément à l'article 48 de la présente loi». L'article 48 de ladite loi dispose que «si l'auteur d'une ou de plusieurs infractions prévues par la présente loi est magistrat, fonctionnaire exerçant

une fonction supérieure de l'Etat (...), il encourt une peine d'emprisonnement de dix à vingt ans assortie de la même amende prévue pour l'infraction commise». L'avocat a précisé que la justice algérienne «suit le modèle français dans lequel prévaut la confusion des peines où l'auteur d'infractions multiples n'exécute qu'une seule peine, la plus forte, et non pas le système anglo-saxon dans lequel les peines sont cumulables». Concernant le rapatriement des fonds dilapidés, M^r Bitam a indiqué que cette question prendra du temps car «la voie judiciaire et juridique est longue», ajoutant que les Etats qui ont signé avec l'Algérie des conventions en la matière «ne peuvent retirer les fonds des responsables algériens déposés chez eux sans une décision de justice». Selon lui, la coopération avec ces Etats peut passer par la divulgation des noms des responsables détentés de fonds et leurs montants, ce qui permettra de déterminer leur responsabilité, a-t-il dit. «Il faut trouver d'autres moyens pour récupérer ces fonds à l'image de ce qui a été fait en Arabie saoudite et en Russie», a-t-il poursuivi, évoquant «la possible récupération de biens immobiliers et de terrains agricoles par la résiliation des décisions d'attribution». Pour l'avocat Tarek Merah, la justice «peut proposer aux accusés de coopérer pour parvenir à un règlement qui leur permette de bénéficier d'une remise de peine pouvant aller jusqu'à la moitié de la durée initiale». «On y a recours dans d'autres affaires comme celles liées à la drogue», a-t-il fait savoir. Il est «difficile» de déterminer la traçabilité des fonds dilapidés, surtout s'ils ont été placés dans des paradis fiscaux, a estimé l'avocat, soulignant toutefois que le fait que tous les accusés soient placés sous mandat de dépôt «facilite la négociation avec eux». T. D./APS

Armée/Opérations

Neutralisation de 49 terroristes durant le 1^{er} semestre 2019

Quarante-neuf terroristes ont été mis hors état de nuire, durant le 1^{er} semestre 2019, par les unités de l'Armée nationale populaire qui ont récupéré 370 armes ainsi qu'une quantité importante de munitions, a indiqué, jeudi, le bilan opérationnel de l'Armée. Les opérations menées par les différents détachements de l'ANP ont permis, durant la même période, d'éliminer 6 terroristes, d'arrêter 11 autres, alors que 31 se sont rendus», ajoute la même source, précisant que «ces éléments ont

découvert le cadavre d'un terroriste et arrêté 96 éléments de soutien aux groupes terroristes». «136 casemates et 6 ateliers de préparation d'explosifs ont été découverts», selon la même source. Les mêmes unités ont récupéré «370 armes consistant en 17 fusils-mitrailleurs, 5 lances-missiles, 71 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 256 fusils et 21 pistolets». «1 228 obus, 22 bandes de munitions, 170 dépôts de munitions, 5 caisses de munitions, ainsi que 82 297 balles de différents

calibres, 32 missiles, 6 bases de lancement de missiles, 49 détonateurs, 353 soupapes et 13 chalumeaux» ont également été récupérés, outre «5,52 quintaux de produits et de substances (deux sacs) utilisés dans la fabrication de bombes, ainsi que 548 bombes, 80 mines et 311,8 kg de poudre noire et 8 221 kg de dynamite». Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et la sécurisation des frontières, «436 narcotrafiquants ont été arrêtés, tandis que deux autres ont été abattus, durant le premier

semestre de l'année en cours, par les unités de l'ANP qui ont également saisi 181,52 quintaux de kif traité, 3,74 quintaux de cocaïne et 195 816 comprimés psychotropes, outre l'arrestation de 390 contrebandiers, 2 295 orpailleurs et 5 plongeurs non autorisés». S'agissant des différentes saisies, le même bilan fait état de «la récupération de 477 687 litres de carburants, 468 945 litres d'huile de table, 162 646 unités de boisson, 218,65 quintaux de tabac, 92 382 unités de tabac, 111 507 boîtes de ciga-

rettes, 1 629 groupes électrogènes, 1 104 marteaux piqueurs, 266 détecteurs de métaux, 505 véhicules, 18 638 kg d'or, 1 198 sacs de mélange d'or et de pierre, 91,83 tonnes de mélange d'or et de pierre et 40 concasseurs». Quant à la lutte contre la migration clandestine, les forces de l'ANP ont arrêté «2 262 migrants clandestins et déjoué 740 tentatives d'émigration illicite, outre la sauvetage de 96 individus au large».

L. M.

Zone de libre-échange continentale africaine

Le Ghana abritera le siège du secrétariat de la Zlecaf

■ Le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) sera abrité par le Ghana, a-t-on appris vendredi à Niamey auprès des participants à la 35^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA).

Par Salem K.

Le Ghana a été sélectionné parmi le Sénégal, le Kenya et le Madagascar. Une équipe d'experts de l'UA s'est rendue, en effet, dans ces pays pour évaluer leur capacité d'accueil et déterminer ainsi ce choix. Lors du Sommet de Kigali tenu en mars 2018, les Etats membres de l'Union africaine signataires de l'Accord portant création de la Zlecaf ont donné un signal fort pour la consolidation et le renforcement des échanges commerciaux intra-africains dans l'objectif de la création d'un marché africain unique. La Zlecaf est entrée en vigueur fin mai dernier, dans l'objectif de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent, basé sur la libre-circulation des activités et des investissements. La zone de libre-échange continentale africaine offre un espace très dynamique, constitué d'un marché de plus d'1,2 milliard de personnes représentant environ 2 500 mil-

liards de dollars de PIB cumulé.

Reprise à Niamey des travaux du 35^e Conseil exécutif de l'UA

PH.D. R. Les travaux de la 35^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) ont repris vendredi à huis clos à Niamey (Niger), en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. M. Boukadoum dirige la délégation algérienne aux travaux de cette session de deux jours, préparatoire au 12^e sommet extraordinaire de l'UA prévu demain. Cette réunion examine le rapport sur les résultats de la mission d'évaluation des Etats membres candidats pour accueillir le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Elle permet aussi l'examen et l'adoption du budget de l'UA pour 2020 ainsi que celui de la nouvelle structure (examen et adoption) de la Commission de l'organisation continentale. Les ministres des Affaires étrangères des Etats



membres examineront, par ailleurs, le rapport de la 38^e session ordinaire du Comité des

représentants permanents de l'UA (Corep) et les rapports des sous-comités du Conseil exécutif

et des comités ad hoc.

S. K./APS

Énergie

Le pétrole en repli hier

Les prix du pétrole poursuivaient leur baisse hier, dans un marché qui s'inquiète de la faiblesse de la demande plutôt que des perturbations sur l'offre. Vers 09h20 GMT (11h20 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 63,22 dollars à Londres, en baisse de 0,13% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de

WTI pour livraison en août perdait 1,41%, à 56,53 dollars. Le pétrole «s'apprête à clore sa pire semaine depuis mai, alors que la décision de l'Opep+ de diminuer sa production pour neuf mois supplémentaires a été interprétée comme insuffisante pour répondre à l'affaiblissement de la demande mondiale», a expliqué Ipek Ozkardeska, analyste pour London Capital

Group. Le Brent perdait ainsi environ 4,8% sur la semaine, et le WTI près de 3,2%. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses dix partenaires ont décidé en début de semaine de prolonger de neuf mois leur accord de baisse de production, conclu en 2016 pour soutenir les prix. «Les principales raisons pour lesquelles nous n'avons pas vu de

hausse conséquente pour les prix du pétrole sont les mesures protectionnistes mises en place par le président Trump», a expliqué Naeem Aslam. Les investisseurs s'inquiètent en effet des conséquences des tensions commerciales sur la croissance mondiale. Lorsque celle-ci ralentit, la demande d'or noir, elle aussi, connaît un trou d'air. Dans ce contexte, l'arrondissement

jeudi d'un pétrolier iranien au large du territoire britannique de Gibraltar n'a pas eu d'impact particulier. «Le fait est qu'il en faudra beaucoup plus pour provoquer un pic, alors que la prime de risque due aux tensions géopolitiques est déjà élevée», a souligné Stephen Brennock, analyste pour PVM.

Younès F.

Marchés/Changes

Le dollar en hausse

Le dollar progressait face aux principales devises vendredi après un indicateur allemand décevant et dans un marché focalisé sur la publication à venir du rapport mensuel sur l'emploi américain. Vers 08h35 GMT (10h35 à Paris), l'euro baissait de 0,18% face au billet vert, à 1,1264 dollar. En début d'échanges européens, les analystes digéraient les chiffres des commandes industrielles alle-

mandes en mai, qui ont reculé de 2,2% alors que les analystes tablaient sur une quasi-stabilisation, en attendant le rapport mensuel sur l'emploi américain prévu à 12h30 GMT. Cette baisse plus forte qu'attendue «renforce les inquiétudes qui pèsent sur le secteur manufacturier allemand», ce qui se répercute sur l'euro, ont commenté les analystes du courtier Sucden. Mais l'événement phare de la journée sera la

publication des données américaines concernant l'emploi aux Etats-Unis en juin, ont signalé plusieurs analystes. «La Fed prête une attention particulière aux données économiques, et depuis le premier jour, son mantra a été de s'appuyer dessus», a souligné Naeem Aslam, analyste pour Think Markets, pour expliquer pourquoi ce rapport sur l'emploi est «vraiment important». Lors de sa dernière réunion, la

Réserve fédérale américaine a signalé clairement le fait qu'elle envisageait une baisse de ses taux d'intérêt à la fin du mois, afin de stimuler l'économie. Cela aurait également pour effet de rendre le dollar moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. Presque tous les analystes s'attendent à une telle action mais des doutes subsistent sur son ampleur (25 ou 50 points de base). Si les chiffres

sont bons, «il sera plus difficile pour la Banque centrale de justifier une baisse des taux», a estimé Michael Hewson, analyste pour CMC Markets. Néanmoins, la tendance était plutôt à l'anticipation d'une mauvaise surprise alors que l'enquête ADP, jugé moins fiable que les données officielles, a déjà donné mercredi un avant-goût en annonçant des créations d'emplois plus faibles qu'attendu pour juin. Yanis G.

Tunisie

Le taux d'inflation se replie à 6,8%

Le taux d'inflation a baissé en Tunisie de 6,8%, en juin 2019, contre 7% en mai et 7,5% en décembre, grâce essentiellement, à une décélération du rythme d'augmentation des prix de l'alimentation de 7,3% à 6%, selon les données publiées, vendredi par l'INS. Par ailleurs, les prix des produits libres (non administrés) augmentent de 7,3%, contre 5,1% pour les prix administrés. Les produits non alimentaires libres ont connu

une augmentation de 6,8%, contre 2,4% pour l'alimentaire administré. Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) augmente à un niveau de 7%, alors qu'il était de 6,7% en mai et de 6,8% en avril 2019. La hausse des prix de l'alimentation, est expliquée par l'augmentation des prix des œufs de 17,9%, des légumes frais de 11,5%, des produits laitiers de 9,4% et des viandes de 6,1%. Sur un an, les prix du

groupe transport augmentent à un taux de 9,2%, en raison de la hausse des prix des véhicules de 8,1%, des coûts d'utilisation des véhicules (pièces de rechanges et carburants) de 10,3% et des services de transport de 8,4%. Sur un mois (juin 2019), les prix à la consommation augmentent de 0,3%, contre 0,5% en mai 2019, en raison de la hausse des prix des articles d'habillement de 2%, des services de restauration et d'hôtellerie de 2,3% et des ser-

vices de santé de 1,9%. L'enchérissement des produits d'habillement est expliqué par celui des vêtements pour femmes de 2,3% et des chaussures pour hommes de 2,2%. Les prix des produits et services de santé augmentent de 1,9%, durant le mois de juin, suite à la révision à la hausse des honoraires des consultations médicales de 4,5%. De même, les tarifs des services de restauration et hôtels demeurent en aug-

mentation avec un taux de 2,3%, suite à la hausse des prix des services des restaurants et cafés de 2,2% et les En revanche, les prix de l'alimentation se replient de 1,4%, après une augmentation de 0,9%, au mois de mai, suite à la baisse des prix des fruits frais de 7,9%, des légumes frais et des œufs de 5,7% et des volailles 2,8%. Par contre, les prix des viandes rouges augmentent de 0,8%.

L. M.

Blida

1 678 unités de logement de différentes formules attribuées dans sept communes

■ Un total de 1 678 unités de logement, toutes formules confondues, ont été attribuées au niveau de sept communes de la wilaya de Blida lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse.

Par Anissa H.

La cérémonie d'attribution organisée au niveau de la salle de conférences de la wilaya a été présidée par le wali de Blida, Youcef Chorfa qui a remis les clés et décisions d'attribution aux citoyens bénéficiaires dans une ambiance festive. Il s'agit de 660 logements publics locatifs (LPL) distribués à la commune de Bouaarfa (centre), 256 logement LPL à Ouled Slama (Est), 236 logements LPL à Hammam Melouane (Est), 62 unités (LPL) à Chérea, 50 logements sociaux participatifs (LSP) à Chiffa, 28 logements promotionnels publics (LPP) à Ouled Aich, 56 unités (LPP) à Ouled Slama et 330 logements de type vente-location à Bouinen. S'exprimant à cette occasion, le wali de Blida a indiqué que «cette opération s'inscrit dans le cadre du respect des engagements des pouvoirs publics et la poursuite des opérations de distribution de logements selon un calendrier», ajoutant dans ce sens, «la joie est immense aujourd'hui car cet évènement coïncide avec le 57^e anniversaire de la fête de l'indépendance».

Saïda

Les flammes ravagent 7 hectares de récoltes et de broussailles

TROIS INCENDIES déclarés mercredi à travers trois communes de la wilaya de Saïda, ont détruit 7 ha de récoltes et broussailles, a-t-on appris jeudi des services de la Protection civile. Le premier incendie s'est produit au village de Sidi Aïssa, dans la commune de Sidi Ameur. Il a ravagé 2 ha de récoltes et détruit deux entrepôts contenant 250 bottes de foin, 20 quintaux de son et 5 autres quintaux de maïs comme il causé la mort de 8 ovins. Le deuxième incendie, déclaré à Oum Dabab, dans la commune d'Ouled Khaled, a détruit 3 ha de broussailles, alors que le troisième incendie a détruit 2 ha de récoltes de blé dans la commune de Saïda. Des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes de ces trois incendies, indique-t-on de même source.

R. R.

«Les opérations de relogement se poursuivront jusqu'au parachèvement de l'ensemble des programmes en vue de garantir une vie décente aux citoyens», a-t-il dit, rappelant la distribution de 5 191 unités. A rappeler qu'un lot de 1 037 unités de logement de type location-vente a été attribué le 17 octobre 2018, en sus de 208 autres, toutes formules confondues, distribuées le 1 novembre de la même année. La commune de Ouled Aiche a connu dernièrement l'affichage des listes des bénéficiaires de 1 030 logements de types LPL. Approchée par l'APS, une des bénéficiaires de ces logements, Mme. Aïcha a exprimé «sa joie quant à la remise de clés après



28 ans d'attente», se disant publics pour leurs efforts citoyens des logements «reconnaissante aux pouvoirs déployés en vue de garantir aux décents». A. H. /APS

Mila/Commune de Tassala Lemtaï

Mise en service du forage Berdjouane pour renforcer l'AEP

Le forage de la localité «Berdjouane» dans la commune de Tassala Lemtaï au nord de Mila a été mis en service jeudi, permettant le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) du centre de cette commune et plusieurs agglomérations secondaires. Les autorités locales ont présidé l'opération de mise en service de ce forage à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'indépendance et la jeunesse. Ce nouveau forage permettra l'amélioration de l'AEP au profit de 7 000 habitants répartis à travers 7 agglomérations dont le centre de la commune Tassala Lemtaï, selon les explications fournies sur place par les responsables du secteur local des Ressources en eau qui ont

fait part d'un programme de distribution à raison d'une fois sur 3 jours au lieu de 1 jour/5 jours appliqué auparavant. Ce forage a été réalisé dans le cadre d'une opération sectorielle portant réalisation de plusieurs forages à travers 4 communes de la wilaya dont Tassala Lemtaï, a-t-on souligné précisant qu'un budget de près de 78 millions DA a été mobilisé pour la réalisation de ce forage devant assuré un débit d'eau atteignant les 15 litres par seconde. Dans cette même collectivité locale, le wali, Mohamed Amier a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement urbain du centre de la commune pour un investissement de plus de 23 millions DA destiné à l'aménagement des

routes, des trottoirs et le réseau d'évacuation des eaux, il a également donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement de la route reliant la route nationale 105 à la mechta «Béni Saïd» dépendant de la commune de Tassala Lemtaï. A cette occasion, des membres de la famille révolutionnaire et leurs familles ont été honorés en plus de la signature d'une convention entre les secteurs des Affaires religieuses et des Moudjahiddine pour donner des cours par des spécialistes sur la guerre de Libération nationale à travers des structures dépendant du secteur des Affaires religieuses dont le mosquées.

Nabila T.

Skikda

Relogement de 33 familles de la vieille ville

Trente-trois familles occupant des habitations menaçant ruine à la vieille ville de Skikda ont été relogées jeudi dans des habitations neuves à la nouvelle ville Bouzaâroua dans la commune de Filfila à l'Est de Skikda. Cette opération, première du genre vers le pôle urbain Bouzaâroua a eu lieu en présence du chef de l'exécutif local, Derfouf Hadjri qui a déclaré à cette occasion que

les familles relogées «font partie de 1 110 familles de la vieille ville concernées par les opérations de relogement prévues dans les jours à venir». Les opérations de relogement devront se poursuivre pour toucher les habitants des communes de Hamadi-Krouma, Ramdane-Djamel et Azzaba, a souligné le même responsable qui a indiqué que certaines familles ont été exclues des listes

des bénéficiaires suite au contrôle effectué au fichier national de logement. A ce titre, le même responsable a appelé les citoyens à faire preuve de patience car, a-t-il appuyé, «ce genre d'opérations de relogement font l'objet d'enquêtes approfondies pour permettre une distribution équitable des logements, dans le cadre de la loi en vigueur». Le nouveau pôle urbain Bouzaâroua est situé

entre Larbi Ben M'hidi et la commune de Filfila, précisément à proximité de la zone industrielle pétrochimique, a-t-on rappelé, précisant que ce pôle a été choisi pour abriter un hôpital à dimension régionale spécialisé dans le traitement des brûlés de 3^e degré et dont les travaux de réalisation avancent à un rythme appréciable.

D. Y.

Djelfa

4 personnes de la même famille décédées dans un accident de la circulation

Quatre personnes de la même famille ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu jeudi soir dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident est survenu au niveau de la RN 46 vers Boussaâda, à proximité du point frontalier de M'sila, lorsqu'un camion est entré en collision avec une voiture touristique, a précisé la même source,

relevant que les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Dar Chioukh, soutenus par l'unité principale du chef lieu de la wilaya, sont intervenus pour évacuer les victimes.

L'accident a fait quatre morts de la même famille : un couple (42 ans et 37 ans) et deux de leurs enfants (12 et 9 ans). Intervenue sur place, les éléments de la Protection civile ont secouru le conduc-

teur du camion (59 ans) grièvement blessé qui a été transporté ainsi que les corps des victimes à l'hôpital «Mouhad Abdelkader», a ajouté la même source. De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident tragique.

S. H.

Tunisie

Lutte antiterroriste intensifiée, des explosifs découverts

■ Les services de sécurité en Tunisie ont renforcé le dispositif de lutte contre le terrorisme après les attentats perpétrés jeudi dernier, mettant récemment la main sur dix kilos de matières explosives, fait savoir la Garde nationale.

Par Farid M.

La découverte de cette quantité d'explosifs est intervenue quelques heures seulement après l'élimination, par les services sécuritaires, d'un terroriste extrêmement dangereux en lien avec les derniers attentats ayant fait deux morts et huit blessés. «Les unités sécuritaires ont éliminé, mardi soir, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, un élément terroriste "extrêmement dangereux" du nom d'Aymen Smiri, à la suite d'une filature qui a permis de l'encercler, l'amenant à actionner sa ceinture explosive, sans faire de victimes», ont indiqué les services sécuritaires dans un communiqué. Selon les mêmes sources, le terroriste en question a été activement recherché ces derniers jours pour «son implication dans les deux attentats suicide contre la Police à Tunis». «Il (Aymen Smiri) est considéré comme un des éléments actifs de la cellule terroriste dont deux de ses membres étaient les auteurs du double-attentat qui a causé la mort de deux policiers et des blessures à huit autres éléments», ont assuré les services de sécurité. Par ailleurs, les mêmes services ont identifié et arrêté les autres auteurs de ces actes terroristes. S'exprimant

dans ce contexte, le Premier ministre, Youssef Chahed, a confirmé que le terroriste éliminé faisait partie du «même groupe terroriste que les deux kamikazes de jeudi dernier», rappelant que «tous les éléments de ce groupe avaient été arrêtés». «Les deux kamikazes ont été identifiés et un nombre important de suspects arrêtés», avait, pour sa part, indiqué aux médias le porte-parole du ministère de l'Intérieur. Pour rappel, en se rendant jeudi sur les lieux des attentats, le Premier ministre tunisien a promis de lutter implacablement contre les terroristes et de les traquer partout. «Nous sommes fermement déterminés à lutter contre le terrorisme. Ces groupes de terroristes n'ont pas leur place en Tunisie», avait insisté M. Chahed. Emboitant le pas au Premier ministre, le ministre de l'Intérieur, Hichem Fourati, a appelé les Tunisiens à faire confiance aux institutions militaires et sécuritaires et à maintenir leurs habitudes quotidiennes, «surtout que le bilan des opérations menées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme est positif». Soulignant qu'aucun pays au monde n'est à l'abri du terrorisme, le ministère a réaffirmé l'entière responsabilité de l'Etat pour garantir la sécurité des Tunisiens et des touristes. «Les unités sécuritaires qui ont fait preuve de professionnalisme



et d'efficacité, ont parfaitement géré les opérations», s'est, en outre, félicité M. Fourati, précisant que «tous les dispositifs sécuritaires (...) sont mobilisés et déterminés à combattre le terrorisme».

Veiller sur la sécurité et protéger l'économie du pays

Le ministre a, par ailleurs, invité les Tunisiens à «ne pas tomber dans la panique et à vaquer normalement à leurs affaires», rappelant la détermination du gouvernement à assurer la sécurité des citoyens et des touristes, en parfaite harmonie et en collaboration avec l'institution militaire, notamment au niveau des fron-

tières du territoire national. L'opération de mercredi s'est poursuivie, notent les services de sécurité, par un déploiement impressionnant des services de sécurité autour de la cité al-Intilaka au Omrane supérieur, avec des opérations de ratissage. «Le niveau d'alerte a été élevé à un haut niveau en prévision de toute urgence et les unités de sécurité et les autorités régionales des gouvernorats de l'Ariana et de Tunis travaillent en étroite coordination, afin d'activer des opérations de sécurité anticipées basées sur des renseignements sur des mouvements suspects d'éléments terroristes», ont indiqué en outre des sources sécuritaires. Les attentats terroristes contre la Tunisie en pleine

saison touristique n'ont autre objectif, selon les hautes autorités du pays, que de fragiliser l'économie tunisienne qui tire l'essentiel de ses recettes en cette période de l'année et de saboter la destination tunisienne, l'une des plus belles au monde. «L'objectif recherché à travers ces attaques est de fragiliser l'économie tunisienne et saboter la saison touristique», a mis en garde le Premier ministre, Youcef Chahed, dans une déclaration condamnant les attentats de jeudi dernier. La Tunisie, rappelle-t-on, mobilise chaque année, de la veille de la saison estivale, de gros moyens en termes d'aménagement du territoire et la remise à niveau des infrastructures touristiques. F. M./APS

Sommet extraordinaire de l'UA à Niamey

Réunion de la troïka sur le Sahara occidental

Une réunion sur le Sahara occidental est prévue à Niamey pour tenter de pousser le processus de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, en vue de parvenir à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué jeudi le Commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui. Cette rencontre qui se tiendra en marge de la tenue des travaux

du 12^e Sommet extraordinaire de l'UA, prévu le 7 juillet dans la capitale nigérienne, regroupera la troïka composée du Rwanda qui avait assuré précédemment la présidence tournante de l'UA, l'Egypte en tant que présidente en exercice de l'UA et l'Afrique du Sud qui en assurera la présidence prochainement. A ce propos, M. Chergui a fait savoir, dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la 35^e session

ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, que la réunion de la troïka intervient suite à une décision du sommet de Nouakchott en vue d'apporter sa contribution et son soutien à l'envoyé spécial de l'ONU sur le Sahara occidental pour tenter de pousser le processus de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario afin de promouvoir la solution attendue, basée sur la tenue du référendum d'autodé-

termination du Sahara occidental. Le mécanisme africain permettant à l'UA d'apporter un «appui efficace» au processus conduit par l'ONU, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, a été adopté par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue en juillet 2018 à Nouakchott. Ce mécanisme a

été adopté suite au rapport élaboré par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, dans lequel il a été rappelé que le Sahara occidental et le Maroc doivent reprendre les négociations sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU. Il s'agit de négociations «sans conditions préalables et de bonne foi, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies». Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été occupé par le Maroc en 1975 après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière. Amel O./Agences

Attaque contre un centre de détention de migrants en Libye

L'Algérie condamne un «crime abject»

L'Algérie a condamné avec «la plus grande force» l'attaque qui a ciblé un centre de détention de réfugiés africains à Tajourah, dans la banlieue de la capitale libyenne Tripoli, appelant à situer les responsabilités et à identifier les auteurs de ce «crime abject», a indiqué le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué. «L'attaque qui a ciblé, mardi 3 juillet, un centre de détention de réfugiés africains à Tajourah dans la banlieue de la capitale

libyenne Tripoli est un crime abject que l'Algérie condamne avec la plus grande force», a souligné le MAE. L'Algérie, lit-on dans le communiqué, «appelle à situer les responsabilités et à identifier les auteurs de cette agression sanglante qui a fait de nombreuses victimes parmi les innocents migrants». De même, l'Algérie «insiste sur l'impératif d'un retour sans délai au processus de dialogue inclusif entre l'ensemble des parties libyennes pour la recherche de solutions

consensuelles permettant une sortie de crise qui garantisse la souveraineté de la Libye la cohésion de son peuple et l'édification d'un Etat de droit dans ce pays frère et voisin», a poursuivi la même source. La frappe aérienne ayant visé le centre de détention de migrants à Tajourah dans la banlieue de la capitale libyenne a fait au moins 60 morts et plus de 130 blessés, rappelle-t-on. R. M.



Iran

Téhéran appelle Londres à relâcher un de ses pétroliers saisi à Gibraltar

■ L'Iran a demandé hier à la Grande-Bretagne de relâcher «immédiatement» un de ses pétroliers saisi au large de Gibraltar, l'accusant d'avoir intercepté sur ordre des États-Unis ce navire soupçonné de livrer du pétrole à la Syrie en violation des sanctions

européennes et américaines.

Rosa C.

L'Iran n'a pas précisé l'origine du pétrole transporté ni la destination du navire «Grace 1», battant pavillon panaméen, arraisonné jeudi au large du territoire britannique de Gibraltar, à l'extrême sud de l'Espagne, à la suite d'une demande des États-Unis, selon les autorités espagnoles. La police et les douanes du «Rocher», assistées d'un détachement de Royal Marines, ont arraisonné le navire qui ralentissait dans une zone utilisée pour



se faire ravitailler et considérée par Gibraltar comme faisant partie des eaux territoriales britanniques, selon les autorités de Gibraltar. Ce qui est contesté par l'Espagne qui revendique la souveraineté du territoire. L'arraisonnement du pétrolier est une «excellente nouvelle», a commenté le conseiller américain à la sécurité nationale John Bolton sans confirmer une demande des États-Unis en ce sens, alors que Téhéran et Washington sont engagés dans un bras de fer depuis des mois. A Téhéran, les autorités ont demandé, lors d'une convocation de l'ambassadeur britannique Rob Macaire, la

«libération immédiate» du pétrolier et jugé «inacceptable» son interception «étant donné qu'il a été saisi à la demande des États-Unis, selon les informations actuellement disponibles». «Insistant sur le fait que le pétrolier croisait dans les eaux internationales», les Affaires étrangères iraniennes ont dénoncé un acte de «piraterie» et souligné que Londres «n'avait aucun droit d'imposer ses propres sanctions unilatérales ou celles de l'Union européenne (UE), de façon extra-territoriale contre les autres pays». Ce comportement est «absolument identique à la politique brutale des États-Unis contre laquelle les pays euro-

peens ont toujours protesté», a dit le ministre irani, en soulignant avoir remis à l'ambassadeur des documents «sur le pétrolier et sa cargaison montrant que l'acheminement du navire était parfaitement légal». Dans un message sur Twitter repris par l'agence Mehr, un dirigeant iranien ultraconservateur, Mohsen Rezaï, évoque la possible nécessité pour l'Iran d'agir en représailles contre les Britanniques. «En quarante ans d'histoire, la Révolution islamique d'Iran n'a été à l'origine d'aucune tension, mais face à l'arrogance, on n'a jamais hésité à riposter», écrit ce secrétaire du Conseil de discernement, un poste clé du système politique iranien. «Si la Grande-Bretagne ne relâche pas le pétrolier iranien, il est du devoir des autorités responsables d'agir réciproquement et d'intercepter et de saisir un pétrolier britannique», a-t-il averti. Environ le tiers du pétrole brut acheminé par voie maritime transite par le Golfe. L'arraisonnement du navire est intervenu quelques jours après l'annonce du dépassement par Téhéran de la limite imposée à ses réserves d'uranium faiblement enrichi par l'accord international sur le programme nucléaire iranien conclu en 2015 et sur fond de tensions exacerbées avec Washington qui font

craindre un embrasement dans la région du Golfe. L'équipage du navire, stationné à l'est de Gibraltar, a été interrogé par les autorités du territoire britannique. Londres a «salué une action ferme des autorités de Gibraltar qui ont agi pour faire respecter le régime européen de sanctions à l'encontre de la Syrie». Avant d'être arraisonné à Gibraltar, le Grace 1, qui avait quitté les Emirats le 13 mai, a fait le tour de l'Afrique depuis le Golfe au lieu d'emprunter le canal de Suez, selon Marine Traffic. Gibraltar n'a pas précisé l'origine du pétrole mais selon la publication spécialisée dans le transport maritime Lloyd's List, ce pétrolier aurait chargé en Iran en avril et a été intercepté alors qu'il faisait route vers la Syrie, pays en guerre depuis 2011. «Nous avons des raisons de croire que le "Grace 1" amenait sa cargaison de pétrole brut à la raffinerie de Banias en Syrie, propriété d'une entité sujette aux sanctions de l'UE contre la Syrie» et agissait «en violation» de ces sanctions, a indiqué le chef du gouvernement de Gibraltar, Fabian Picardo. Depuis 2011, la Syrie, où le régime de Bachar al-Assad jouit du soutien crucial de l'Iran dans le conflit, est la cible de sanctions internationales, qui touchent notamment son secteur pétrolier.



Commentaire

Rancœur

Par Fouzia Mahmoudi

La relation entre Nicolas Sarkozy et son ancien Premier ministre pendant cinq ans, François Fillon, a toujours été tendue et a connu son pic d'hostilité durant la campagne des élections primaires pour désigner le candidat de la droite et du centre pour le scrutin présidentiel de 2017. Les attaques avaient alors fusé de part et d'autre, les deux hommes s'attaquant mutuellement sur le même bilan du quinquennat 2007-2012. Aujourd'hui, la querelle reprend à l'occasion de la parution du dernier livre, «Passions», de Nicolas Sarkozy qui évoque François Fillon de manière peu flatteuse. Depuis le Japon, où il se trouve en ce moment, l'ex-Chef du gouvernement n'a pas hésité à répondre en reprenant à son compte les «passions» qui ont donné leur titre à la publication. «La passion unique de Nicolas Sarkozy, c'est Nicolas Sarkozy», déclare-t-il, avant d'ajouter : «Cette passion pour lui-même n'a d'égalé que sa rancune pour ceux qui l'ont défié». Dans les morceaux choisis de son dernier ouvrage, Nicolas Sarkozy accusait son ancien Premier ministre d'être «dans certaines occasions, cassant et rancunier». «François Fillon était un proche de Séguin, même si ce dernier m'avait étrangement mis en garde contre lui - "il n'est pas franc" -, ce qui m'avait étonné», peut-on lire sous la plume de l'ancien président. «Je le trouvais sérieux, compétent, solide et je pensais capable de fidélité. Je croyais le connaître», ajoute-t-il. «La suite montra mon erreur. En effet, je m'aperçus avec le recul que je n'avais pas senti ni compris son profond mal-être. L'image qu'il renvoie est bien différente de ce qu'il est en profondeur. Il paraît calme, pondéré, discret. Or il peut, dans certaines occasions, être cassant et rancunier. Cela n'enlève rien à ses qualités d'orateur ni à son intelligence. Rarement je suis autant passé à côté d'une personnalité. Mon erreur vint de mon habituel travers à considérer que les autres sont comme moi ou, plutôt, que je suis comme eux». Il semblerait ainsi que la rancune entre les deux hommes ne soit pas près de se tasser et que malgré leur retrait de la scène politique l'ancien président et son ancien Premier ministre continue de nourrir une profonde rancœur l'un pour l'autre. Une rancœur qui a même certainement contribué au pourrissement de leur parti qui après avoir dominé la politique française durant quarante ans se retrouve aujourd'hui délaissé par les électeurs. Reste à savoir si une nouvelle génération réussira à émerger à droite et à sauver les meubles des Républicains ou si le pourrissement du parti est si profondément ancré que seule une refonte totale pourra peut-être le sauver.

F. M.

Soudan

Célébrations après un accord de transition entre militaires et contestataires

Un nouveau souffle d'espoir a envahi les rues de Khartoum hier après un accord entre les généraux au pouvoir et la contestation sur une instance de transition, premier signe de sortie de crise après plusieurs mois de tensions au Soudan. Des centaines de Soudanais sont descendus dans les rues de la capitale au petit matin, laissant éclater leur joie et clamant : «Le sang des martyrs n'a pas coulé pour rien», en référence aux victimes de la répression des manifestations ces derniers mois.

Après deux nuits de négociations, le Conseil militaire, au pouvoir depuis la destitution du président Omar el-Béchir le 11 avril, et les meneurs du mouvement de protestation se sont accordés sur le principe d'une présidence alternée à la tête de la future instance qui doit diriger la transition pendant trois ans.

C'était le principal point de discordance entre les deux parties qui avaient suspendu les discussions le 20 mai, faute d'accord. La tension s'était encore accrue après la violente dispersion d'un sit-in devant le siège de l'armée à Khartoum le 3 juin, un drame qui a fait plusieurs dizaines de morts parmi les manifestants et des centaines de blessés. «Nous avons traversé une phase difficile. Nous avons souvent eu le senti-

ment que notre révolution avait été détournée, mais aujourd'hui nous pouvons célébrer notre victoire», s'est félicité Mohamed Hussein, en observant les scènes de liesse, accompagné de ses enfants. Aucun membre des forces de sécurité ou des paramilitaires des redoutées Forces de soutien rapide (RSF), n'était présent pendant ces défilés, a constaté un journaliste de l'AFP. Dans la rue, les Soudanais continuent toutefois de réclamer un «gouvernement civil» et sur les réseaux sociaux, beaucoup restent prudents et ne font pas confiance aux militaires. «Ce n'est pas fini, mais les règles du jeu ont changé. On doit être malin maintenant», a mis en garde un internaute sur Twitter. Plus sceptique, un autre a écrit, «Ce n'est pas pour ça que nos martyrs sont morts». Le Conseil militaire, qui a pris les rênes du pays avec la destitution et l'arrestation en avril de M. Béchir, était engagé depuis dans un bras de fer avec le mouvement de contestation. Grâce à des médiateurs éthiopiens et de l'Union africaine (UA), les deux camps ont repris le dialogue mercredi. «Les deux parties se sont mis d'accord sur l'instauration d'un conseil souverain, avec une alternance entre les militaires et les civils, pour une période de trois ans ou un peu plus», a expli-

qué le médiateur de l'UA, Mohamed El-Hacen Lebat, lors d'une conférence de presse hier, sans donner plus de détails sur le mécanisme qui sera mis en place. Selon le plan de transition établi par les médiateurs et négocié ces derniers jours par les deux parties, l'instance devait initialement être présidée par un militaire pendant 18 mois, avant qu'un civil ne prenne la relève jusqu'à la fin de la transition. Le conseil sera composé de six civils, dont cinq issus de l'ALC, et de cinq militaires, avait annoncé à l'AFP un leader de la contestation, Ahmed Rabie. Le ministre d'État émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash, a salué l'accord hier.

«Nous espérons que la prochaine phase sera celle de l'établissement d'un système constitutionnel solide qui renforce le rôle des institutions avec un large soutien populaire et national», a-t-il déclaré sur Twitter. Le numéro deux du Conseil militaire, le général Mohammed Hamdan Daglo, surnommé «Hemediti», a salué l'accord tôt hier. «Nous voulons rassurer toutes les forces politiques (...) et tous ceux qui ont participé au changement», a-t-il dit. «Cet accord sera complet, il n'exclura personne et inclura toutes les ambitions du peuple.»

Musée d'art moderne d'Oran

L'artiste Sadek Rahim expose ses œuvres

■ Le Musée d'art moderne d'Oran (Mamo) accueille depuis jeudi, à l'occasion des festivités du recouvrement de l'indépendance nationale, une exposition d'art plastique de l'artiste Sadek Rahim. Il s'agit d'œuvres éclectiques aux thématiques variées et parfois innovantes qui sont partagées avec le public jusqu'à la fin du mois d'août prochain.



Par Abia Selles

L'artiste Sadek Rahim expose depuis jeudi ses dernières œuvres au Musée d'art moderne d'Oran. En effet, une exposition pleine d'innovation et de créativité artistique est

présentée aux passionnés d'art contemporain.

Sadek Rahim est un artiste «*touche-à-tout*» et a fait de la récupération et de la transformation un sacerdoce, transformant des objets de tous les jours en œuvres d'art et détournant d'autres objets de leurs fonctions

originelles pour symboliser ou suggérer une idée, un concept, un phénomène social ou autre.

Parmi les thématiques endossées par l'artiste, celles de la mobilité et du bateau tiennent une bonne place dans son exposition qui présente une trentaine d'œuvres nouvelles.

Dans ces thématiques, il transforme des pièces mécaniques en petits bateaux suggérant l'idée du voyage, du départ, mais aussi celle du départ des jeunes harraga vers d'autres lieux sur des embarcations de fortune.

Pour la commissaire de l'ex-

position, Maris Deparis Yafil, «*presque toutes les œuvres suggèrent l'idée de la mobilité, voire de l'immobilité, celle du départ ou l'idée de rester*», ajoutant que Sadek Rahim est «*très soucieux des questions de l'immigration, des harraga, qui veulent partir ailleurs pour réaliser leurs rêves*».

Dans ce contexte, l'artiste, au contraire, tente de suggérer aux jeunes de «*rester dans leur pays, un pays riche où il peuvent s'épanouir et réaliser leurs espoirs, malgré les contraintes*».

Pour Sadek Rahim, la cinquantaine, un artiste originaire de Souk-Ahras et établi à Oran, cette exposition est la plus grande et la plus importante de sa carrière, lui qui a déjà exposé un peu partout dans le monde.

«*C'est la plus importante exposition de cette taille, qui s'étale sur les trois niveaux du Mamo*», indique la commissaire de l'exposition, soulignant que l'histoire et le patrimoine oranais sont également présents dans l'exposition.

L'artiste a voulu, à sa manière, marquer ces festivités de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, en focalisant sur les préoccupations des jeunes, notamment le départ vers d'autres lieux, tout en leur suggérant de lutter, dans leur pays, pour réaliser leurs rêves et avoir leur place au sein de la société.

L'exposition se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août. Ensuite, une tournée en Europe et au Canada sera organisée et où ces œuvres, spécialement réalisées pour la fête du 5 juillet, seront exposées dans plusieurs capitales européennes. Sadek Rahim participera également à une exposition collective, à New York, qui réunira de jeunes artistes algériens.

A. S./APS

Musée du moudjahid d'Oran

Exposition liée à la guerre de Libération nationale

Le Musée du moudjahid d'Oran a mis sur pied une exposition liée à la guerre de Libération nationale et composée notamment de coupures de journaux de l'époque coloniale, ainsi que de photos sur la guerre et sur le référendum du 1^{er} juillet 1962,

lorsque les Algériens avaient choisi leur devenir, celui de la liberté et de l'indépendance du jour colonial. Des photos de figures emblématiques du mouvement national et de la révolution nationale ont été exposées, notamment Mohamed Boudiaf, Didouche

Mourad, Mostefa Benboulaïd, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat, Krim Belkacem et bien d'autres, ainsi que des photos du congrès de la Soummam et celles des manifestations du 11 décembre 1960.

R. C.

Théâtre pour enfants

Quatre spectacles en production

Quatre nouveaux spectacles pour enfants sont en production au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO), a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel. Les œuvres à venir seront à l'affiche du TRO à partir de septembre prochain, a précisé à l'APS Mourad Senouci, expliquant qu'il s'agit de deux pièces de théâtre (scène et rue) et de deux numéros de marionnettes. Une de ces nouvelles créations,

intitulée «*El faqir*» (le pauvre), constitue le premier spectacle de rue destiné aux enfants, a fait savoir M. Senouci. La mise en scène est signée Leïla Touchi, qui a à son actif la direction de la première pièce de rue «*El harraz*», produite l'année dernière par le TRO. L'autre affiche théâtrale est une adaptation du texte «*Qum qum, mared el-koutoub*», du jeune auteur algérien Youcef Baaloudj, qui sera mis en scène par Ahmed Khoudi. Cette œuvre

a valu à son auteur le prix du meilleur texte pour enfants de l'année 2018, décerné par l'Instance arabe du théâtre (Sharjah/Emirats arabes unis). Les deux prochains numéros de marionnettes s'intitulent, quant à eux, «*Le voyage de Sindbad*» et «*Le train*» de Mansouri Bachir, mis en scène respectivement par Bengueddache Boualem et Lahouari Abdelkhalek. Ces créations entrent dans le cadre du programme de production du

TRO pour l'année en cours, dans le sillage des précédents spectacles à succès à l'instar de «*Pinocchio*», adapté et mis en scène par Kada Bensmicha.

Ce numéro de marionnettes qui affiche complet depuis la première représentation donnée en octobre, avait été sélectionné pour être joué le 31 mars dernier à l'ouverture du Festival culturel national de marionnettes d'Aïn Témouchent, rappelle-t-on.

L. B.

Bibliothèques de Ouargla

Plus de 21 500 nouveaux livres réceptionnés

Au moins 21 507 livres de différents domaines du savoir ont été attribués à plusieurs bibliothèques de la wilaya de Ouargla, dans le cadre de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la Jeunesse, a-t-on appris du directeur de la Culture de la wilaya.

Don du ministère de la Culture, ces livres figurent parmi un quota de 23 069 titres accordés à la wilaya de Ouargla, dont 1 807 édités entre 2009 et 2015, a précisé à l'APS Mokhtar Kermida.

Ils sont répartis entre 25 établissements,

dont douze bibliothèques relevant du secteur de la Culture (12 870 ouvrages), neuf bibliothèques communales (6 00), trois établissements pénitentiaires (1 637), la bibliothèque de la faculté des lettres et des langues de l'université Kasdi-Merbah (700), a-t-il détaillé.

Ces ouvrages traitent de divers champs du savoir, dont la littérature pour enfant, l'éducation, l'information, la religion, la culture générale, la philosophie, les sciences sociales et humaines, le droit, les langues et autres, a ajouté le même responsable.

L'opération vise à renforcer les fonds

livres des bibliothèques de la wilaya, à la satisfaction des chercheurs, des étudiants et des différentes catégories de la société fréquentant ces espaces culturels.

Elle a aussi pour objectif de promouvoir la lecture en milieu scolaire et universitaire et redonner au livre l'intérêt et la place qui lui reviennent, en tant que support essentiel de promotion culturelle, notamment avec la multiplication des outils de nouvelles technologies.

F. H.

AGEND'ART

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel

(El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture «*Réminiscences*» de l'artiste Fadila Lebjaoui.

Palais des Raïs (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen.

Galerie d'art Ifru Design (139, Bd Krim-Belkacem, Témouchent)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «*AéroBleu*» de Smaïl Ouchen.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «*Planète Malek*. Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Salle Saada (Oran)

Ce soir à partir de 19h : Spectacle de musique et de chorégraphie animé par la troupe La fleur rouge.

Symposium international Chélia des arts plastiques

Une soixantaine d'artistes au rendez-vous

■ La troisième édition du Symposium international Chélia des arts plastiques, ouvert mardi à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela, s'annonce festive. Placée sous le slogan «Art et dialogue des civilisations», soixante-deux artistes nationaux et étrangers y prennent part. Ce rendez-vous artistique se veut une occasion d'échange et d'apprentissage entre professionnels, passionnés et amateurs d'arts plastiques.



Par Abbla Selles

Plus de quatre-vingt œuvres artistiques sont exposées depuis mardi à Khenchela, dans le cadre de la troisième édition du Symposium international Chélia des arts plastiques. Cette manifestation, qui enregistre la participation de soixante-deux artistes nationaux et étrangers se veut un espace d'échange artistique entre professionnels, passionnés et amateurs des arts plastiques. En effet, un public nombreux a marqué sa présence à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela depuis l'ouverture de cet événement. Un public de toutes les tranches d'âge vient découvrir les toiles exposées tout en lançant d'intéressant débat avec les artistes. «Je suis en train de découvrir des choses que je ne connaissais pas et je suis fier que Khenchela nous organise ce genre d'événement», nous déclarer un jeune lycéen. «J'aime beaucoup le des-

sin et je dessine moi-même, mais je n'ai jamais pensé aller plus loin. Il y a deux plasticiens qui ont vu mes dessins et m'ont encouragé pour faire une carrière artistique», nous a fait part une jeune fille.

Les artistes participants disent être satisfaits de l'organisation et heureux de la réaction du public. C'est le cas de la Tunisienne Houda Adjili pour laquelle «ce meeting artistique présente une opportunité de rencontres et d'échanges entre artistes et pour les participants une occasion pour découvrir la beauté enchantée de la nature de Chélia».

Cette édition, qui se poursuit jusqu'au 5 juillet, donnera lieu également à des conférences, tables rondes et ateliers ainsi qu'à des excursions et concerts qui coïncideront avec le 57^e anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

A. S.

Centre national d'interprétation du costume traditionnel

Le patrimoine vestimentaire à l'honneur

La mise en valeur du costume algérien féminin et masculin dans toute sa diversité, sa promotion, sa sauvegarde, sont les objectifs principaux de la manifestation «portes ouvertes» sur le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien, ouverte mardi à Tlemcen, a indiqué la directrice lors du coup d'envoi de cette manifestation.

Cette manifestation se veut, en outre, un moyen pour faire connaître le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien et ses principales missions qui s'articulent, entre autres, sur la promotion et la sauvegarde de tout ce patrimoine riche et diversifié, existant à travers toutes les régions du pays, a souligné Aïnad Tabet Radia. Ces portes ouvertes comptent, en plus des expositions diverses de produits artisanaux dont la poterie, la vannerie, la maroquinerie, une exposition d'une nouvelle collection de la blouse oranaise avec tout l'historique de ses origines, a indiqué la même responsable, faisant savoir, par ailleurs, qu'une nouvelle collection du kaftan et de la chedda tlemcénien-

ne a été mise sur pied au profit des touristes et des visiteurs, nombreux à visiter le site historique d'El Mechouar en cette saison estivale.

En effet, le Palais royal d'El Mechouar ainsi que le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien sont très fréquentés en cette période. Près de 13 000 touristes visitent ce site historique durant chaque saison, a-t-on indiqué de même source.

Parmi les stands qui ont attiré de nombreux visiteurs est, sans conteste, celui d'une costumière miniaturiste d'Oran, en l'occurrence Mesli Nouria, laquelle du haut de ses 70 ans réalise des tenues en miniature des différents habits traditionnels algériens.

Couturière à l'origine, cette artisane tente avec beaucoup de rigueur et de précision à réaliser des tenues en miniature afin, a-t-elle expliqué, de «contribuer à la mise en valeur des tenues de toutes les régions d'Algérie, notamment chaouïe, targuie, sahraouie, kabyle, tlemcénienne, oranaise, annabie et autres, et à la sauvegarde de tout ce patrimoi-

ne aussi riche que diversifié et qui confirme le savoir-faire des artisans algériens».

«Dans mon travail, je fais beaucoup de recherches sur les tenues. J'essaie de m'intéresser au moindre détail pour faire la réplique exacte de tous les costumes qu'ils soient féminin ou masculin», a-t-elle déclaré.

Des associations très actives à Tlemcen dans la promotion de l'artisanat et de la femme rurale sont présentes à cet événement. Il s'agit, entre autres, de l'association de promotion de l'artisanat et de la femme rurale d'Ain Ghoraba et l'association du village d'Ain Douz, lesquelles, depuis leur création il y a quelques mois, ont consenti d'énormes efforts pour relancer l'artisanat dans leurs villages respectifs et contribuer ainsi à la sauvegarde d'un pan entier du patrimoine national matériel et immatériel.

La manifestation «portes ouvertes» se clôture aujourd'hui par un concert de musique andalouse qui sera animé par les chanteurs Nisrine Ghenim et Brahim Bouterfas.

T. M.

Assurances-Ministère de la Culture

Signature de trois conventions de partenariat

Le ministère de la Culture a signé, lundi à Alger, des conventions de partenariat avec trois compagnies d'assurance publiques pour l'octroi d'avantages et réductions au profit des artistes et fonctionnaires du secteur. En vertu de ces conventions, les artistes et travailleurs du secteur (en activité et en retraite) bénéficieront d'offres avantageuses dans plusieurs branches, notamment l'assurance des véhicules et des biens immobiliers.

«La convention qui entre en vigueur dans les prochains jours,

s'inscrit dans le cadre du travail du gouvernement qui encourage l'«intersectorialité» et vise l'accompagnement des artistes», a déclaré la ministre de la Culture, Meriem Merdaci, à l'issue de la cérémonie de signature des conventions. Les artistes affiliés à l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et au Conseil national des arts et des lettres (Cnal) ainsi que les travailleurs du secteur de la Culture – au nombre de 15 000 –, sont concernés par ces «avantages» proposés par la Société algérienne des assurances (SAA), la

Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (Caar) et la Compagnie algérienne des assurances (Caat).

Benmicia Youcef, Pd-g de la Caat, a indiqué que sa compagnie offre, en vertu de cet accord, des «assurances avantageuses au bénéfice des fonctionnaires du secteur de la culture et des artistes».

Pour sa part, le P-DG de la SAA, Nacer Saïs, a souligné que des «tarifs attractifs» en matière d'assurance automobile et multirisques (habitation) seront accordés aux artistes et travailleurs du

secteur de la culture.

Brahim Kessali, P-DG de la Caar, a expliqué, de son côté, que la convention porte sur trois branches d'assurance : l'automobile, les catastrophes naturelles et les habitations. L'Onda compte près de 24 000 artistes et auteurs membres, a précisé son directeur général, Sami Bencheik El Hocine. Le Cnal, placé sous tutelle du ministère de la Culture a, quant à lui, attribué 10 690 cartes professionnelles à des artistes et auteurs depuis 2015.

F. H.

AGEND'ART

Place 1^{er}-Mai (Alger)
5 juillet :

Soirée musicale animée par Abdelmadjid Meskoud, Nacreddine Galiz et Yasmine Belkacem

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 juillet :

Exposition de peinture «Réminiscences» de l'artiste Fadila Lebjaoui.

Palais des Rais (Bastion 23)

Jusqu'au 20 juillet :

Exposition autour du patrimoine de la ville de Tlemcen.

Galerie d'art Ifru Design (139, Bd Krim-Belkacem, Témely)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture «AéroBleu» de Smaïl Ouchen.

Musée public national d'art moderne et contemporain

d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le MaMa, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek. Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Institut du Monde Arabe

(IMA) 6 juillet :

Le film-documentaire «Looking for Alger» de Théo Schuster et Eric Cantona sera projeté à Paris le 6 juillet prochain. Le récit revient sur le derby légendaire entre le MCA et l'USMA.

«Looking for Alger» appartient à la série des «Looking for» où Eric Cantona filmé par Théo Schuster voyage vers les derbys les plus légendaires du monde.

Salle Saada (Oran)

6 juillet :

Spectacle de musique et de chorégraphie animé par la troupe La fleur rouge.



A 24h du match face à la Guinée

L'absence de Brahimi ne chamboulera pas les plans de Belmadi

■ Le forfait de Yacine Brahimi pour le match de demain face à la Guinée n'inquiète pas le sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui devrait trouver la solution que ce soit pour le onze entrant ou pour les éventuels remplaçants.



Les Verts préparent la Guinée

Par Mahfoud M.

Il faut rappeler que Barhimi ne sera pas de la partie face à la Guinée. Le milieu de terrain des Verts est officiellement absent pour la prochaine sortie de l'EN à la CAN 2019, prévue demain (20h00 heure algérienne) face à la Guinée pour le compte des 8^{es} de finale. Souffrant d'une entorse à la cheville, Brahimi n'a pas pris part à la séance d'entraînement qui s'est déroulée jeudi au stade Petrosport du Caire. D'ailleurs, le pensionnaire du FC Porto (Portugal) est resté au camp de basse des

Verts pour des soins. Handicapé par cette blessure, qu'il traîne depuis le début de cette 32^e édition de la CAN, Brahimi n'a quasiment pas joué dans cette compétition. Il n'a disputé que le dernier quart d'heure de la première rencontre des Fennecs face au Kenya (2-0), disputée le 24 juin dernier. Outre le forfait assuré de Brahimi, le doute plane également sur la participation d'Alexandre Oukidja. Le gardien de but N.2 de l'équipe nationale n'a pas répondu à l'appel également à cause de douleurs au dos. Concernant le reste du contingent, il s'est

entraîné le plus normalement du monde. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a programmé une séance basée sur le travail technico-tactique.

Le banc de touche, l'autre atout de Belmadi

Avec pas moins de neuf joueurs incorporés lors du dernier match des poules face à la Tanzanie, la sélection nationale a été aussi efficace et réaliste le onze type aligné lors des deux premiers rendez-vous face au Kenya (2-0) et au Sénégal (1-0). Belmadi, dont le principe est de considérer l'ensemble de ses joueurs comme potentiels titulaires, pourrait être amené à apporter des changements face à la Guinée dans le cadre des 1/8^{es} de finale de la CAN-2019. Mis sur le banc des remplaçants face au Kenya et au Sénégal, un joueur comme Adam Ounas, auteur d'un dou-

blé et d'une passe décisive face aux «Taïfa stars», se positionne désormais comme un postulant à une place dans le Onze rentrant. Le néo-international Andy Delort, appelé en renfort en plein stage de Doha pour remplacer Haris Belkebla, écarté pour des raisons disciplinaires, a également pu tirer son épingle du jeu dans un rôle d'ailier gauche qu'il a bien rempli, selon des techniciens. Rapide et technique, le joueur de Montpellier (France) ne va certainement pas se contenter du simple statut de remplaçant, lui qui a rejoint les «Verts» avec de grandes ambitions personnelles et collectives. En défense, Mehdi Tahrat, en taille patron, est capable de prendre à n'importe quel moment la place de Benlameri ou de Mandi dans la charnière centrale. Le sociétaire du RC Lens (France), régulièrement titularisé depuis l'arrivée de Belmadi à la barre technique, a été stop-

pé net par une blessure au genou droit (rupture du ligament latéral interne, ndlr) contractée en janvier dernier et qui l'a éloigné des terrains pendant quatre mois. Le meilleur attaquant en activité de l'équipe nationale, Islam Slimani, auteur de son 27^e but en sélection face à la Tanzanie tout en offrant deux autres à Ounas, a confirmé qu'il n'était pas fini. Autant de solutions et de variantes donc qui ne peuvent que faire plaisir à Belmadi, appelé à bien gérer son effectif et surtout en tirer le maximum pour pouvoir aller jusqu'au bout dans cette compétition. Ayant conduit l'équipe nationale au deuxième tour avec brio en alignant trois victoires en autant de matchs, Belmadi est certainement conscient de la nécessité de donner du temps de jeu à tout le monde dans un tournoi qui se joue pour la première fois en présence de 24 nations. M.

Guinée

Naby Keita rentre à la maison

L'international guinéen de Liverpool, Naby Keita, ne devrait plus jouer à la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019) en Egypte, après la décision de son club qui lui a conseillé de prendre une période de vacances

et soigner la blessure qu'il a contractée entre la Nigeria, lors du 2^e match du groupe B, rapporte «The Guardian». La Guinée, qualifiée aux 8^{es} de finale de la 32^e édition de la CAN, comme un des quatre meilleurs troisièmes,

affrontera l'Algérie, leader du groupe C, dimanche prochain au Caire. Victime d'une rechute de sa blessure à l'adducteur gauche, lors du match perdu devant les Super Eagles (1-0), Naby Keita avait quitté la sélection guinéen-

ne la semaine dernière pour se faire soigner en Angleterre avec son club employeur. «Keita a en effet passé des examens qui n'ont pas révélé une blessure d'une extrême gravité, mais Liverpool lui a conseillé de prendre une période de vacances pour espérer le récupérer pour la tournée de pré-saison des Reds», a indiqué la même source. Le site Guineefoot.info a confirmé l'information, citant une source basée en Egypte, proche du Syli Guinéen. La Fédération guinéen-

de football (Feguifoot) avait indiqué sur sa page Facebook que Keita voulait se faire examiner à Liverpool pour avoir un deuxième diagnostic, surtout que les douleurs à la cuisse persistent toujours. «Touché face aux Super Eagles de la Nigeria, Naby Keita a quitté l'Egypte pour une consultation médicale en Angleterre. Le champion d'Europe devrait tout de même revenir en Egypte pour la suite de la compétition», avait publié la Feguifoot.

Stades vides, changement de périodicité La presse étrangère se désole

Le manque d'engouement populaire, changement de périodicité. La 32^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) de football en Egypte (21 juin - 19 juillet) est inédite puisqu'elle se joue pour la première fois en présence de 24 nations et en plein été.

D'aucuns estiment que ce changement «brusque» s'est répercuté sur l'affluence dans les différents stades égyptiens, à l'exception des rencontres du pays organisateur qui se déroulent à guichets fermés en présence de plus de 70 000 spectateurs au mythique stade international du Caire. La presse étrangère, venue elle en force couvrir cet événement, s'est prononcée sur ces deux aspects.

«Il était question que le Cameroun organise cette CAN. Les supporters des différents pays voisins se sont alors organisés pour faire le voyage afin de soutenir leurs équipes, mais grande fut leur surprise en apprenant la décision de la CAF, ce qui a fini par les dissuader en raison des coûts supplémentaires,

notamment quand il s'agit de se déplacer en Afrique du Nord», a indiqué à l'APS Ibrahim Baldé, journaliste sénégalais au journal «Sud Quotidien».

Outre les matchs du pays organisateur, la rencontre Algérie - Sénégal (1-0) a été exceptionnellement suivie par un large public, dont la plupart étaient des Egyptiens, venus assister à l'une des affiches de la phase de poules.

«Ça a été difficile pour les supporters de se mobiliser davantage. Au Sénégal, les supporters viennent au compte-gouttes, en ordre dispersé. Il faut relever que l'Egypte est dans une situation assez critique, notamment sur le plan politique, raison pour laquelle les plusieurs fans ont préféré rester chez eux».

Interrogé sur le changement de périodicité de la CAN, Baldé a évoqué la difficulté pour certains joueurs à récupérer sur le plan physique après une saison pleine, avant d'attaquer la compétition.

«Je prends l'exemple de notre star Sadio Mané (Liverpool) qui a

joué pratiquement une soixantaine de matchs, dont une finale de Ligue des champions d'Europe. C'est extrêmement très difficile. Lui il a eu la chance de ne pas jouer le premier match (face à la Tanzanie 2-0, ndlr) pour cause de suspension. Les autres joueurs n'ont pas eu cette chance et il leur sera difficile pendant cette période de chaleur de fournir autant d'efforts et d'évoluer dans des conditions meilleures».

Quant à Hussein Amir, journaliste égyptien au quotidien «Al-Mesryoon», il s'est dit «surpris» par la faible affluence dans les stades : «On ne s'attendait pas à une affluence aussi faible, à l'exception des matchs de la sélection d'Egypte, ce qui est tout à fait logique pour une équipe qui évolue devant ses supporters. Des matchs devaient se dérouler en présence d'un grand public en raison de l'épuisement des billets, mais ils se sont joués finalement devant des gradins presque vides. Personnellement, je n'arrive pas à comprendre les raisons de ce manque d'engouement».

Hervé Renard (Maroc) «L'Algérie a été très performante»

Le sélectionneur de l'équipe marocaine de football, Hervé Renard, n'a pas tari d'éloges ce jeudi sur l'Algérie, qu'il considère comme «la meilleure équipe» depuis le début de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet).

«Je pense qu'il y a beaucoup d'observateurs qui sont d'accord avec moi pour dire que l'Algérie est jusque-là la meilleure équipe de son tournoi, notamment grâce à son match face au Sénégal (1-0), où elle a été très performante en mettant du rythme. Il y a eu de la vitesse, de la spontanéité, avec des joueurs de grande qualité et un élément de classe mondiale, à savoir Riyad Mahrez», a indiqué le coach des «Lions de l'Atlas», en conférence de presse.

L'équipe nationale d'Algérie a

dominé le groupe C, terminant leader grâce à un parcours sans fautes, devant le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie. Les Verts ont aligné trois victoires en autant de matchs, ce qui n'était plus arrivé depuis l'édition 1990 disputée et remportée à domicile. «L'Algérie est composée d'excellents jeunes joueurs comme Bennacer et Atal. Belmadi a réussi à faire un bel amalgame ce qui n'est pas toujours facile en Algérie, il faut le féliciter. Concernant la perspective d'affronter l'Algérie en finale, on n'en est pas encore là. Nous sommes au stade des 1/8^{es} de finale.

On se concentre sur le match difficile de vendredi (face au Bénin, ndlr). Notre objectif dans un premier temps est de se qualifier pour les quarts de finale, après on verra», a-t-il ajouté.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Un ancien maire condamné à deux ans ferme pour corruption

LE TRIBUNAL de Tizirt (35 km au nord de Tizi Ouzou) a rendu jeudi son verdict dans le procès du maire de Frikat Frikat (30 km au sud de Tizi Ouzou) en le condamnant à une peine de deux années de prison ferme. Il était poursuivi pour des faits de corruption liés à la cession des biens de l'Etat, faux et usage de faux, attribution irrégulière de 33 lots de terrains et de logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire à des bénéficiaires ne remplissant pas les conditions requises et sans respect de procédures réglementaires.

Hamid M.

Foncier industriel à Bouira

Saisie de 12 lots de terrain attribués auparavant à Ali Haddad

DOUZE lots de terrains situés dans la zone industrielle Sidi Khaled d'Oued El Bardi (sud de Bouira), ont été saisis à titre «conservatoire» sur une instruction du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, selon une correspondance officielle de la direction générale des Domaines de l'Etat (DGDE) adressée au président de la chambre régionale des notaires du Centre. Selon le document, dont l'APS détient une copie, ces lots de terrain étaient destinés à abriter le site de la société algérienne de commerce de véhicules (SAVEM, SPA) gérée par Ali Haddad, ex-président du Forum de chefs d'entreprises (FCE), condamné à six mois de prison ferme pour

une affaire de faux et usage de faux. Ces assiettes foncières, dont l'attribution fait l'objet de suspicion, «ont été enregistrées le 26 avril 2017 à la conservation foncière de la commune de Sour El-Ghozlane», est-il précisé dans la correspondance de la DGDE datée du 30 juin 2019. «En application de l'instruction du tribunal de Sidi M'hamed (Alger), il est fait état de saisie à titre conservatoire de 12 lots de terrain, à savoir les lots 250 à 272», attribués auparavant à Ali Haddad. Une enquête est en cours pour faire la lumière sur l'attribution de ces terrains, actuellement nus et clôturés, a-t-on appris de sources judiciaires.

Dalil Y.

Cybercriminalité

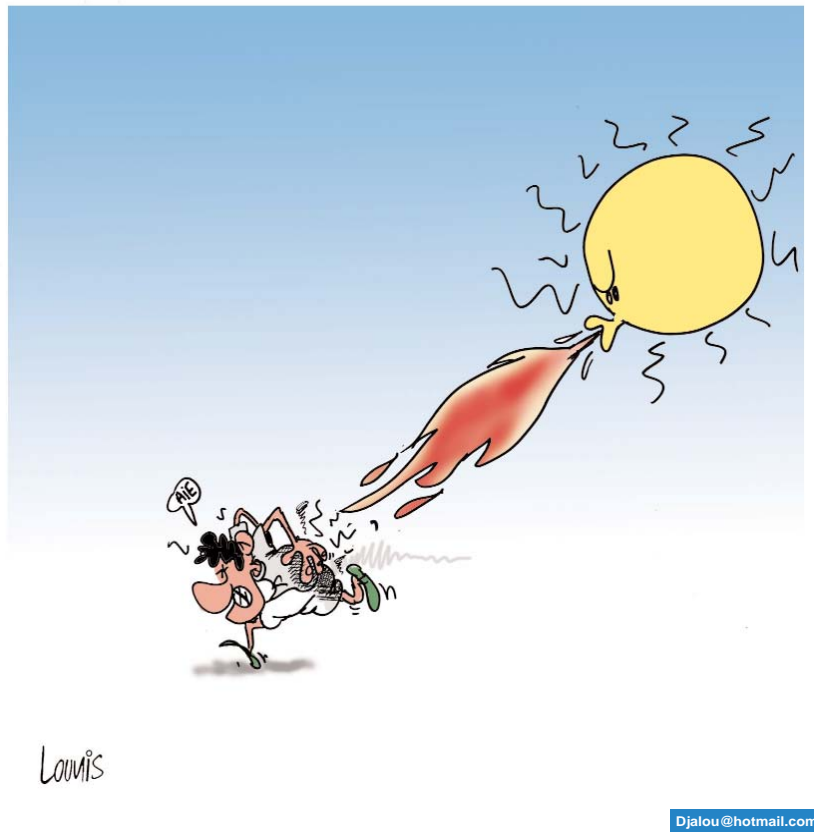
Arrestation de l'auteur des faux communiqués attribués à la DGSN

LA BRIGADE de lutte contre la cybercriminalité relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a pu localiser et arrêter l'auteur présumé des faux communiqués attribués à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a indiqué jeudi un communiqué de la Direction. La Brigade de lutte contre la cybercriminalité a procédé à «la localisation et l'arrestation d'un individu, auteur présumé des faux communiqués attribués à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), pour atteinte à l'unité nationale, diffusion au grand public de tracts portant préjudice à l'intérêt national et outrage à corps constitués». «Le mis en cause, un trentenaire issu de la wilaya d'El Tarf, a été arrêté à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla, avec en sa possession des équipements électroniques sophistiqués contenant des applications utilisées dans la diffusion de fausses informations», pré-

cise le communiqué ajoutant que «le mis en cause possède plusieurs pages Facebook qu'il utilisait pour diffuser les fausses informations». Les faits remontent «au 20 juin 2019, lorsque le Service central de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) a repéré plusieurs publications à caractère subversif largement relayées sur Facebook, lesquelles contenaient de fausses informations et de faux communiqués attribués à la Sûreté nationale, ainsi que d'autres publications, des vidéos et des commentaires offensants susceptibles de porter atteinte à l'unité nationale». Le mis en cause se servait du sigle et couleurs figurant sur les publications électroniques de la Sûreté nationale, pour induire en erreur les utilisateurs des réseaux sociaux, en prétendant que les publications émanaient de la page officielle de la DGSN.

Slim O.

UNE VAGUE DE CHALEUR S'ABAT SUR TOUT LE PAYS



Djalou@hotmail.com

En quête d'un plan consensuel de sortie de crise

Forum coordonné par Rahabi aujourd'hui à Alger

■ Le forum pour un dialogue national, prévu aujourd'hui à Alger, pourrait être un premier pas vers «un large consensus» en vue de résoudre la crise politique que traverse le pays depuis près de cinq mois et permettre de sortir de cette impasse.

Par Meriem Benchaouia

ANNONCÉE depuis plusieurs jours, la rencontre réunira, entre autres, des partis politiques, des personnalités nationales, des élites universitaires ainsi que des associations. Ce forum «doit promouvoir le cadre du dialogue, sa conduite, ses mécanismes sous la forme d'une Instance nationale d'organisation et de supervision des élections», a indiqué le coordinateur de l'instance de gestion du forum, Abdelaziz Rahabi, précisant que «l'offre comportera tous les détails et les modalités de sa création, sa composition et les garanties de son indépendance». Lors de ce forum qui durera une journée, outre les interventions des participants, des tables rondes sur des thématiques liées à différents domaines (politique, économique, social, entre autres) seront organisées, permettant ainsi aux participants d'exposer et d'échanger leurs visions. Il s'agit d'«une base pour un dialogue global qui doit aboutir à la mise en place des garanties pour un scrutin transparent, régulier et crédible», a-t-il expliqué, soulignant que «seule la satisfaction de ces exigences est de nature à amener les Algériens à voter. Les hommes de bonne volonté dans la classe politique au sein du pouvoir doivent

accepter d'aller vers un compromis solide, car l'histoire du passage d'une démocratie formelle à une démocratie réelle se construit maintenant». «C'est la gravité de la situation et le devoir de patriotisme qui ont motivé des chefs de partis, les principaux syndicats autonomes, des personnalités politiques, des élites universitaires, des associations, corporations et des organisations estudiantines à engager une initiative politique destinée exclusivement à proposer au peuple algérien et à ses dirigeants une plate-forme visant à amorcer un dialogue inclusif et responsable», a affirmé M. Rahabi. Il a précisé, par ailleurs, que «cet effort de participation à la concrétisation des aspirations des Algériens sortis en masse pour réclamer une véritable transformation politique n'est pas porté par une motivation partisane ou idéologique, mais par la prise de conscience de la gravité du moment, des perspectives économiques inquiétantes et des menaces réelles aux frontières». Il a assuré, par la même occasion, que «des contacts suivis et prometteurs se poursuivent avec les forces politiques qui ont présenté des propositions, dans la perspective de rapprocher les visions et de converger vers une plate-forme commune».

Concernant les préparatifs de cette rencontre, le coordinateur a affirmé que «sur le plan politique, nous sommes à un stade final d'un projet de déclaration et nous allons proposer un document séparé sur les procédures et mécanismes de déroulement du dialogue, tel que nous l'envisageons». Il a indiqué, dans le même cadre, que les initiateurs du forum ont réuni une dizaine de partis et une centaine d'associations de la société civile, précisant que la coordination travaillait à trouver une formule à proposer aux Algériens. Les propositions émanant de ce forum seront soumises au pouvoir, ainsi qu'aux élites et aux autres forces politiques pour pouvoir trouver des convergences entre toutes les offres de dialogue faites jusque-là. Concernant les invitations au forum, il a précisé que «ce sont les partis politiques qui se sont proposés pour adresser des invitations aux personnalités», soulignant que la coordination du forum travaille uniquement sur les questions politiques et des propositions. M. Rahabi a souligné que tout le monde est conscient de la gravité de la situation, et qu'il n'est pas possible de trouver une solution à la crise en dehors de l'organisation d'une élection présidentielle.

M. B.